



Probleme avocat et mon ancien proprio

Par **francis88**, le **15/06/2018** à **23:38**

Bonjour,rnrnJ'ai un problème en cours depuis août 2017 avec mon ancien propriétaire. Après conciliation, dont il n'a jamais répondu, j'ai déposé une saisine au tribunal où je comptais me défendre moi même, j'ai monté un dossier mais lui a pris un avocat donc on m'a dit que, face à un avocat , dur pour moi. De ce fait j'ai pris un avocat aussi et, en voyant mon dossier, il m'a dit dit : avec ça, il perd d'office. Mais suite à ça, quand l'autre a su que j'avais aussi une défense, il a demandé un report d'audience car j'avais reçu ces conclusions et que le mien n'avait pas eu le temps de répondre.rnrnApparemment, pas de chance pour moi car je suis tombé sur un avocat assez laxiste qui, en 2 mois, n'a toujours pas fait ses conclusions. Je lui laisse des mails, j'appelle portable et fixe ainsi que sms qui restent toujours sans réponse. Une seule réponse un matin, elle m'a dit de pas s'affoler car il pense que l'autre va redemander un report, j'ai pris des renseignements sur lui et apparemment il y a beaucoup de gens qui sont comme moi donc cela va faire un 3e report.rnrnMa question est : je ne sais plus quoi faire, est-il normal que des reports puissent être fait sans arrêt car ça peut duré 10 ans ? J'ai versé, à mon avocat, 50 % de ses honoraires, l'affaire repasse dans 10 jours et comme il n'y a pas de conclusions, l'autre va redemander un report. Mon dossier a été monté avec l'aide de l'ADIL et eux aussi m'on dit qu'il était simple.rn rnJ' ai peur d'être mal avec mon avocat car je pense que, si c'est le cas, il va mal me défendre pour me faire perdre.rnAidez moi si vous pouvez.rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **16/06/2018** à **08:00**

Bonjour,rnrnPrenez rendez-vous avec le Bâtonnier (patron des avocat) il vous dira quelle attitude adopter face à votre avocat et, au besoin, vous orientera vers un de ses confrères. Le greffe de votre tribunal vous donnera ce rendez-vous.